

Votre Croix-Rouge

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **66 (1957)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

VOTRE CROIX-ROUGE

CONFERENCE D'AUTOMNE DES PRESIDENTS

Les 19 et 20 octobre a eu lieu à Berne la Conférence nationale d'automne des présidents de section de la Croix-Rouge suisse et de leurs collaborateurs. Les discussions ont porté notamment sur des problèmes concernant les secours sanitaires volontaires (service croix-rouge) et le service sanitaire de guerre de la protection civile; la nécessité d'intensifier la formation de volontaires dans le domaine des premiers secours et des soins hospitaliers en prévision d'épidémie ou d'événements de guerre a également attiré l'attention des présidents. De son côté, le service de transfusion sanguine pose d'autres problèmes. Ce service a avant tout besoin de la collaboration de ses donneurs de sang, anciens et nouveaux, s'il veut être en mesure de satisfaire la demande sans cesse croissante des médecins et des hôpitaux et de constituer des réserves suffisantes pour les cas d'urgence. L'assemblée a encore discuté en détail la campagne nationale de recrutement de membres de la Croix-Rouge suisse prévue pour 1958.

Les participants ont pris connaissance aussi d'un rapport concernant la collecte de mai, organisée en collaboration avec l'Alliance suisse des Samaritains et dont le produit est affecté uniquement à des tâches nationales. Le résultat brut, d'un montant de 1 282 000 francs correspond à celui qui avait été obtenu en 1956 et la Croix-Rouge suisse et l'Alliance suisse des Samaritains adressent leurs remerciements chaleureux aux donateurs qui ont, une fois de plus, prouvé leur générosité.

*

A la Direction

La Direction de la Croix-Rouge suisse s'est réunie à Berne le 21 novembre.

*

Participation à la « Saffa »

La Croix-Rouge suisse participera à l'exposition de la « Saffa » qui aura lieu l'an prochain à Zurich, notamment dans les domaines suivants:

- Groupe des soins infirmiers et des professions para-médicales: dans les départements « Eloge du travail » soins aux malades » et « La femme et la vie publique » (secours sanitaires volontaires).
- Groupe du travail social (activité des travailleurs sociaux). Il sera fait mention en particulier du travail fourni par les assistantes bénévoles de la Croix-Rouge et ses collaborateurs volontaires.

*

LA XIX^e CONFERENCE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE A LA NOUVELLE-DELHI

Nous commenterons plus longuement dans une prochaine édition les résultats de la XIX^e Conférence internationale de la Croix-Rouge qui s'est tenue à La Nouvelle-Delhi du 28 octobre au 6 novembre et qui a été suivie par quelque cinq cents délégués et observateurs représentant les institutions nationales et internationales de la Croix-Rouge du monde entier. Le président de la République de l'Inde, M. Prasad, ainsi que M.

Nehru, premier ministre, ont souligné l'importance de cette réunion. Au cours de ses travaux, la conférence a entre autres adopté un « projet de règles » devant limiter les risques courus par la population civile en temps de guerre. Une autre résolution adoptée à l'unanimité également a fixé qu'en cas de troubles internes, les secours de toutes natures doivent être distribués par la Croix-Rouge sans distinction et sans entraves de la part des autorités locales entre toutes les victimes et que les blessés doivent être soignés sans distinction de parti et sans que les médecins qui s'occupent d'eux puissent être inquiétés d'aucune manière. Des incidents, on le sait, ont marqué la fin de la conférence et entraîné le retrait des dix-huit délégations gouvernementales. M. Léopold Boissier, président du Comité international, a relevé à son retour en Suisse, au cours d'une conférence de presse, que ces incidents se placent avant tout sur le plan des rapports entre les gouvernements et qu'ils n'affectent ni la collaboration entre les sociétés nationales de la Croix-Rouge ni les rapports confiants du C. I. C. R. avec ces sociétés comme avec les Etats.

*

In Memoriam

LE PROFESSEUR EDMOND GRASSET

Membre du C. I. C. R.

Cet automne a vu le départ de bien des personnalités. C'est avec peine que nous avons appris la mort du professeur Edmond Grasset, professeur de bactériologie et de médecine préventive à la Faculté de médecine de l'Université de Genève et directeur de l'Institut d'hygiène, décédé le 29 octobre, dans sa 63^e année. Né à Genève, le professeur Grasset complétait après ses études sa formation à l'Institut Pasteur de Paris puis fut appelé à diriger jusqu'en 1945 le département des sérums de l'Institut sud-africain pour les recherches médicales, à Johannesburg. L'année suivante, il était appelé à la direction de l'Institut d'hygiène de Genève et nommé à une chaire universitaire.

En plus de son enseignement et de ses recherches, le professeur Grasset participait à de nombreuses activités d'ordre médical ou scientifique. Il était expert à l'Organisation mondiale de la santé et avait été appelé, lors de son retour à Genève en 1946, au Comité international de la Croix-Rouge où son avis était unanimement apprécié. Il avait publié également un grand nombre de mémoires et d'études scientifiques.

*

UNE HEUREUSE INITIATIVE

Jeunes commerçants et « juniors » croix-rouge

Une conférence ayant trait à la Croix-Rouge de la Jeunesse a été donnée à Zurich, à l'occasion de l'Assemblée générale de la section « Juniors » de la société des commerçants (JUGA). Après avoir entendu cet exposé la JUGA s'est décidée à devenir membre de la Croix-Rouge de la Jeunesse et à collaborer activement à ses efforts.

COLONNES ET DETACHEMENTS CROIX-ROUGE

Renvoi de cours

A la suite de l'épidémie de grippe qui sévit en Suisse depuis quelques semaines, le Conseil fédéral a décidé, en date du 4 octobre, de renvoyer l'entrée en service de la majeure partie des troupes qui auraient dû effectuer des cours du 7 au 28 octobre. Il s'est réservé la possibilité de revenir sur cette décision selon le développement de l'épidémie. Les cours suivants, auxquels auraient dû participer des membres du service croix-rouge, ont été renvoyés à une date indéterminée:

Cours d'instruction extraordinaire pour les colonnes croix-rouge 31 à 54, qui aurait dû avoir lieu à VE. S. M. 9 du 8^e octobre au 12 octobre;

Cours de complément pour les colonnes croix-rouge 71 à 74, qui aurait dû se dérouler avec le 1^{er} Corps d'armée du 21 octobre au 2 novembre.

Se conformant aux prescriptions du Conseil fédéral, le médecin-chef de la Croix-Rouge a de plus suspendu toutes les convocations à des exercices obligatoires qu'aurait dû recevoir cette année encore les membres de nos colonnes.

SECOURS AUX ENFANTS

Des lits pour les enfants suisses

Au mois d'octobre, notre service du Secours aux enfants a été en mesure de distribuer à nouveau 100 lits complets et 86 colis de literie supplémentaire à des enfants suisses nécessiteux.

Des enfants yougoslaves à Gstaad

Trente-et-un enfants nécessiteux et ayant besoin d'un séjour en montagne sont arrivés en Suisse le 21 octobre venant de la Bosnie-Herzégovine, notamment de la région de Sarajevo. Ces enfants séjourneront pendant quatre mois dans notre home Beau-Soleil, à Gstaad.

SECOURS EN CAS DE CATASTROPHES

Aide aux sinistrés turcs

Dans sa séance des 9 et 10 octobre, le Comité central de la Croix-Rouge suisse a voté un crédit de 2000 fr. qui complète la subvention de 10 000 fr. accordée par le Conseil fédéral en faveur des victimes des inondations survenues dernièrement en Turquie. Ces deux montants ont permis de livrer de l'albunine au Croissant-Rouge turc.

Après la catastrophe de Valence

La Croix-Rouge suisse a fait parvenir 550 draps aux sinistrés de Valence, en Espagne. Grâce au montant de 40 000 fr. accordé par la Confédération, il lui a été en outre possible d'envoyer 1500 couvertures de laine, 400 draps et 270 cartons de lait condensé qui ont été adressés à la Croix-Rouge espagnole à Valence.

INFIRMIERES

Examens

Les examens de diplômes suivants ont eu lieu ces dernières semaines dans diverses écoles d'infirmières reconnues par la Croix-Rouge:

17 octobre: Notkerianum, St-Gall;
22 au 24 et 30 au 31 octobre: Hôpital cantonal de Lausanne;
28 et 29 octobre: Ecole vaissanne d'infirmières de Sion;
28 et 29 octobre: Ecole de l'Hôpital cantonal de Lucerne;

30 octobre: Hôpital cantonal d'Aarau;
4 et 5 novembre: Ecole d'infirmières de Pérolles-Fribourg;
13/14 novembre: Bethesda, Bâle.

Subvention

La Croix-Rouge suisse a accordé une subvention de 100 000 fr. à l'école d'infirmières du Lindenhof, comme participation au déficit enregistré par cette dernière en 1956.

Ceux qui s'en vont

LE DOCTEUR HUGO OLTRAMARE

Le docteur Hugo Oltramare n'est plus. Il s'est éteint dans sa 71^e année après une courte maladie contractée au chevet de ses malades. D'une vieille famille genevoise, le docteur Oltramare est né en Argentine. Il vint à Genève poursuivre ses études secondaires. Universitaire brillant, il devait conquérir successivement les titres de bachelier en théologie et de licencié en sciences économiques et sociales avant de se vouer à la médecine; esprit ouvert à tous les problèmes humains, chrétien convaincu, le docteur Hugo Oltramare témoigna dans beaucoup de domaines de son activité et de son dévouement. Aucune misère, aucun malheur, aucune injustice ne le laissaient indifférent. Au cours de la guerre de 1914 il s'intéressa entre autres au problème de la Grèce, pendant la seconde guerre mondiale, il fut un des artisans convaincus de l'œuvre du Secours aux enfants. Nous avons eu le privilège de collaborer avec lui dans plusieurs de ses innombrables activités sociales ou charitables et nous avons toujours aimé la force et l'enthousiasme qui l'animait lorsqu'il voulait entraîner au but qu'il s'était fixé ceux qui partageaient sa conviction. Mais c'est sur l'œuvre qu'il accomplit pour venir en aide aux enfants victimes de la guerre que nous voudrions surtout insister dans cette revue. Mieux qu'à nous, c'est à une des collaboratrices de cette œuvre, Madame Odette Micheli, qu'il revient de le faire. Nos lecteurs trouveront ci-dessous l'hommage que Madame Micheli a rendu au docteur Hugo Oltramare. (T.)

Le docteur Hugo Oltramare vu par une de ses collaboratrices du Secours aux enfants

Nous apprenons avec douleur la mort du docteur Hugo Oltramare, qui fut un des plus éminents collaborateurs à Genève de la Croix-Rouge suisse, Secours aux Enfants, et avec lequel nous avons eu de 1941 à 1947 de fréquents et utiles rapports de travail.

Avec le colonel médecin Remund, il fut à la fin de 1941 l'un des principaux artisans de la fusion du Cartel suisse de Secours aux Enfants avec la Croix-Rouge suisse, comprenant que, sous cet emblème international, l'action pourrait être élargie et mieux protégée en temps de guerre et même en temps de paix, par toutes les autorités.

Son action s'exerça surtout dans le domaine du recrutement et de l'hébergement des enfants français. Il dirigea son attention sur les modalités et les critères du recrutement pour lesquels il édicta des mesures précises, le rendant ainsi plus sévère et plus qualitatif; il

Reconnaissance de l'école de Soleure

Sur proposition de la Commission du personnel infirmier, le Comité central de la Croix-Rouge suisse a, en date du 10 octobre dernier, accordé la reconnaissance définitive à l'école d'infirmières de l'Hôpital des Bourgeois de Soleure.

Conférence annuelle

Le 26 novembre a eu lieu à Berne la Conférence annuelle des écoles d'infirmières reconnues par la Croix-

prit contact, à Vichy, à Paris et à Marseille, avec des médecins français et avec les ministères compétents.

Nous l'avons connu surtout comme président de la Commission Médicale de la Croix-Rouge suisse, Secours aux Enfants et dans des rapports avec la délégation de Paris. Il arrivait avec son sourire cordial, son entrain, son dynamisme, et nous encourageait énormément dans les diverses actions que nous entreprenions pour les enfants français. A Genève aussi, nous avions de longues conversations avec lui au sujet de notre travail; il nous donnait toujours des conseils très compétents et nous appuyait auprès du comité lorsque nous demandions des augmentations des convois et des secours pour ces enfants dont il avait pu lui-même constater les conditions de vie misérables et souvent périlleuses. C'est à lui que nous avons soumis en premier lieu beaucoup de nos projets, et il nous écoutait toujours d'une oreille sympathique, avec tant de bonne grâce qu'il semblait que tout doit nous réussir. Lorsqu'en octobre 1942, un convoi d'enfants du Nord, comprenant de nombreux enfants des zones bombardées, pour la plupart gravement atteints dans leur santé et qui avaient été spécialement recrutés par le professeur Gernex, de Lille, fut interdit par les Allemands au dernier moment et que, malgré cela, nous réussîmes à le faire passer en Suisse, il ne nous en fit pas de reproches, mais au contraire nous approuva par un sourire indulgent: il reparlait souvent après la guerre de cet incident mémorable.

En 1945 et 1946, il encouragea beaucoup la reprise des convois plus nombreux pour la France et l'action prit une très grande envergure; il fut le promoteur en particulier du placement d'enfants en préventorium à Adelpoden, et encouragea notre action de secours alimentaires sur place pour les enfants déficients de Paris et du nord de la France. Je ne saurais assez dire combien son appui dans tous les domaines fut précieux et quelle reconnaissance nous lui avons, de comprendre tous nos problèmes, de nous faciliter la tâche et de ne jamais ménager son temps ni sa peine. Il se plaçait au cœur des problèmes, n'en minimisait point les difficultés et les détails. Sa grande intelligence, son acuité de vision, sa diplomatie aussi, et son aide fervente pour nos objectifs, en faisaient une des chevilles ouvrières de toute cette action. Il voyait large et il voyait juste: à son avis la Suisse se devait d'aider particulièrement dans ce domaine si pathétique de l'enfance, et la France dévastée devait être soulagée entre toutes, puisque c'était alors une des principales victimes du conflit. Je ne saurais assez dire ma gratitude envers celui qui disparaît aujourd'hui, et mon chagrin de le voir partir trop tôt, alors qu'il était encore le réconfort de si nombreux malades. Odette Micheli.

Rouge suisse. Les discussions ont porté principalement sur le problème de la liberté individuelle des élèves.

Pour les jeunes élèves honnoires

Le cours de langue allemande organisé à l'intention de jeunes Hongroises qui désiraient entreprendre des études d'infirmières et qui avait débuté en mai à Zurich s'est terminé à fin septembre. 12 jeunes filles y ont pris part, seules trois d'entre elles ont pu commencer leurs études en octobre. Deux ont abandonné leurs projets. Quant aux sept autres, leurs connaissances de la langue allemande ne sont pas suffisantes encore pour leur permettre d'entrer dans une école. Aussi continueront-elles, cet hiver, à travailler en qualité d'aides hospitalières dans certains établissements en espérant être en mesure de commencer leurs études régulières d'infirmières au printemps prochain.

SOINS AU FOYER

Cours d'assistance aux vieillards et aux malades chroniques

La Croix-Rouge suisse met sur pied actuellement un nouveau cours de six leçons de deux heures chacune qui permettra aux personnes intéressées d'acquiescer les notions élémentaires nécessaires pour s'occuper de vieillards et de malades chroniques. Cet enseignement, qui répond à une réelle nécessité, sera sans conteste accueilli avec sympathie par de nombreuses personnes.

Un cours de monitrices a eu lieu à Sion du 1^{er} au 10 octobre

Un cours de monitrices de soins au foyer a eu lieu à Sion du 1^{er} au 10 octobre, il a été donné par les soins de Mesdemoiselles Exchaquet et Vischer et a groupé sept élèves. La grippe, malheureusement, a empêché deux d'entre elles de terminer le programme du cours. Cinq autres élèves, par contre, Madame Borgent, ancienne infirmière, à Martigny, Mademoiselle Monico, infirmière des établissements de Chippis, Mesdemoiselles Meissner et Jordan, du Centre d'hygiène sociale de la Croix-Rouge genevoise, et Madame Rosset, une ancienne infirmière elle aussi, épouse du pasteur de Cergnat à la vallée des Ormonts, ont obtenu leur diplôme de monitrice du cours élémentaire de soins au foyer.

Le docteur Pelissier, de Sion, et d'autres collaborateurs et collaboratrices de la Croix-Rouge séduoise avaient aimablement prêté leur concours pour l'organisation des leçons. Celles-ci avaient lieu à l'Ecole normale des institutrices, les élèves habitant hors de la région furent gentiment accueillies à l'Ecole d'infirmières valaisanne pendant la durée du cours.

Après l'ouverture du cours, le 1^{er} octobre, le programme fut fidèle à celui qui a déjà fait ses preuves, l'après-midi consacrée à l'enseignement d'une des six leçons par les monitrices et la matinée suivante à la répétition de cette leçon par les élèves. Le dernier jour, après des discussions entre les participantes sur le cours et ses résultats, une causerie démonstration organisée par les élèves rassembla à l'Ecole une cinquantaine d'invités et d'invitées qui furent à même d'apprécier la valeur des cours de soins au foyer.

Il faut signaler l'excellent esprit d'équipe qui s'est très vite créé entre monitrices et participantes, esprit



Les participantes du cours de Sion.

indispensable à la réussite de tels cours. Tant par l'apprentissage des méthodes pédagogiques que par l'esprit positif de son enseignement, ce cours aide aux participants à affirmer et à mettre en œuvre leur sens de l'entraide réciproque. Les nouvelles monitrices n'ont point tardé à mettre en pratique l'enseignement reçu à Sion. Madame Rosset a déjà donné un premier cours de soins au Joyer dans une institution de jeunes filles des Ormonts, Mesdemoiselles Meissner et Jordan joint ou vont faire de même dans leurs secteurs genevois respectifs, Madame Borgent a commencé un premier cours à Marigney, et Mademoiselle Monico s'est vue, initiative qu'il faut signaler, confier par la direction des usines de Chippis la constitution de cours semblables pour les familles du personnel de l'entreprise.

TRANSFUSION SANGUINE

En Suisse orientale

En collaboration avec notre section de Bodan-Rheinthal, le département des donneurs du laboratoire central de notre service de transfusion a demandé à toutes les sections de Samaritains de cette région si elles étaient disposées à participer activement à l'organisation de prises de sang collectives dans leur rayon d'activité. Nous serons ainsi fort probablement en mesure d'étendre notre activité dans une région qui n'avait pas encore été prospectée et de gagner de nouveaux donneurs de sang. Le service de transfusion de la C.R.S. se propose d'en faire autant dans d'autres parties de la Suisse qui n'ont pas été touchées jusqu'ici.

Commission de génétique

Le directeur de notre laboratoire central, le Dr A. Hässig a représenté l'Académie de Médecine à la séance de la Commission suisse de génétique humaine qui a eu lieu à Neuchâtel le 22 septembre.

Crédit

Le département de fabrication voit son activité augmenter de mois en mois et le Comité central a voté récemment un crédit de 1960 fr. pour l'achat de nouvelles caisses de transport.

La fabrication du produit de remplacement du plasma

On a procédé, en août dernier, à Zuehlitschinen, dans les locaux de fabrication du service de transfusion de l'Armée, à l'installation d'un autoclave-mélangeur, indispensable pour la fabrication de la gélatine servant à la préparation d'un produit de remplacement du plasma. Après avoir procédé à des essais sur une large échelle, il a été possible de commencer, au début du mois d'octobre, la production d'échantillons de ce nouveau produit qui sera essayé à titre clinique.

Congrès

Le professeur Nitschmann a été invité par la « Fondation de la Protéine » de Cambridge, Mass., U.S.A., à participer au 12^e Congrès traitant des cellules sanguines et des protéines du sang les 25 et 26 novembre à Albany N.Y. Il a prononcé à cette occasion une conférence sur l'utilisation d'échangeurs d'ions pour la préparation de produits et de plasma sanguins.

CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE

Commission neuchâteloise

Au cours d'une réunion tenue à Neuchâtel le 20 novembre et présidée par M. Bonny, professeur, délégué neuchâtelois à la Commission romande de la Croix-Rouge de la Jeunesse, une commission neuchâteloise de la Croix-Rouge suisse de la Jeunesse a été créée. Sa présidence a été confiée à un jeune instituteur, M. Galland.

TIMBRES CROIX-ROUGE

France

L'émission en « premier jour » des timbres de Noël de la Croix-Rouge française a lieu à Niort les 7 et 8 décembre. Une oblitération spéciale, en rouge, sera apposée sur les timbres vendus au bureau de poste temporaire établi à l'Hôtel de Ville de Niort. Trois cartes postales, représentant les sujets des deux valeurs inspirés par des dessins de Gueux de Callot, et une enveloppe illustrée « 1^{er} jour » sont également mis en vente à cette occasion.

1957 S. 21 15 + 7 fr. L'aveugle et son chien et le mendiant au couvet, d'après Callot
S. 22 20 + 8 fr. La borgnesse et la mendiante aux béquilles, d'après Callot.

Un carnet comprenant deux blocs de quatre timbres de chacune des valeurs est également mis en vente.



Exposition

Une exposition consacrée aux « juniors » et intitulée « La Croix-Rouge de la Jeunesse et l'école » a été présentée du 12 octobre au 2 novembre à la Schutzwarte, à Berne.

Les « juniors » de Suisse allemande ont leur bulletin

Au mois d'octobre a paru pour la première fois un bulletin d'information en langue allemande destiné aux membres de la Croix-Rouge de la Jeunesse de Suisse alémanique.

Une conférence

M. Hans Beutler, responsable de la Croix-Rouge de la Jeunesse en Suisse allemande a donné une conférence sur le mouvement, ainsi que sur l'œuvre du Chambon sur Lignon à la Jeune Eglise de Zurich.

Et une rencontre

Les 12 et 13 octobre, tous les jeunes Suisses qui avaient participé à la rencontre internationale organisée l'été dernier à Oberhofen se sont retrouvés à Berne, maintenant ainsi les liens qui s'étaient créés au camp.

Albums « juniors »

Une classe de Payerne — 6^e à 8^e primaire — a adressé un album à des écoliers thaïlandais, cartes, panoramas, histoire, produits du pays, rien n'y manque.

Inde

L'Inde a émis un timbre à l'occasion de la XIX^e Conférence internationale de la Croix-Rouge qui a siégé à La Nouvelle-Delhi.

1957 15 p. Buste d'H. Dunant, croix rouge dans une fleur de lotus, « XIX International Conference - New Delhi - 1957 ». Rose foncé et noir.

Roumanie

Un nouveau timbre croix-rouge, sans surtaxe, a été émis:

1957 55 bani Fillette tenant un pigeon, croix rouge dans un cercle, « Crucea Rosie ». Bleu ardoise et rouge.

Turquie

Les postes turques ont émis trois nouvelles valeurs pour le Secours aux enfants.

1957 100 kurus Infirmière tenant un enfant. Violet, noir et rouge.
150 kurus Dito. Vert clair, noir et rouge.
250 kurus Dito. Brun clair, noir et rouge.



La 5^e classe d'Ollon envoie en réponse à l'école « Mater Dei », à Bangkok, un album illustré de nombreuses vues des Alpes ainsi que d'images des costumes, des sports, de l'industrie suisses.

Pour le Japon, une classe d'enfants allités à Leysin a préparé elle aussi un fort joli album avec images en couleurs, travaux des enfants, vues et dessins de leur préventorium « La rose des Alpes » ainsi qu'une série de masques de Carnaval en papier doré réalisés par un petit Peter de dix ans avec beaucoup de goût.

De Begnins, pour une classe des Etats-Unis, un autre album conçu avec beaucoup de goût, consacrant des pages bien présentées à diverses industries de chez nous, à des villes suisses, aux cygnes du lac et aux vins de la Côte, et qui se pare de plumes de cygnes et de bien d'autres oiseaux.

Le groupe de juniors « Les castors », à Donnelou, a réalisé pour ses correspondants grecs un fort bon album montrant la Suisse sous ses deux aspects politique et géographique. Cet album, entièrement confectionné par les écoliers de Donnelou, contenait de très belles images de notre pays choisies avec autant de soin que de goût.

LE C. I. C. R. EN AFRIQUE DU NORD

Nous résumons, d'après la Revue internationale de la Croix-Rouge, les principales activités du Comité international de la Croix-Rouge en Afrique du Nord au cours de cette année. Au Maroc, dès le printemps 1957, l'attention du Comité fut attirée sur la situation des quelque 40 000 réfugiés algériens qui s'étaient établis, dans une situation des plus précaires, au long de la frontière algéro-marocaine. Des secours d'une somme de 22 millions de francs marocains furent octroyés par le C. I. C. R. pour permettre à sa délégation au Maroc de procéder à ces distributions de vivres à ces réfugiés. Depuis le début d'octobre, en prévision de l'hiver, les délégués du C. I. C. R. procèdent également à des distributions de secours vestimentaires en prévision de l'hiver à quelque 20 000 personnes, dont 10 000 enfants et 5000 femmes.

En Tunisie, à la suite d'un appel du Gouvernement et du Croissant-Rouge tunisien, le Comité international a envoyé en juin puis en août une mission enquêter et porter secours aux dizaines de milliers de réfugiés algériens. Des colis de vivres purent leur être remis. Grâce à des apports venus de l'extérieur, le C. I. C. R. a pu mettre également une somme de 10 millions de francs tunisiens pour l'achat de vêtements et de couvertures.

Le C. I. C. R. a envoyé à quatre reprises des délégués en Algérie depuis mars 1955. Ceux-ci ont visité plus de 152 prisons, camps et centres d'hébergement. Des distributions de jeux, de matériel scolaire, etc. ont pu être faites dans les centres de détention. Des secours pour 4 millions de francs ont également été distribués à des populations déplacées à l'intérieur du pays en raison des événements. Le Comité est intervenu également en faveur des civils et militaires français capturés par le Front national de libération. Il a obtenu l'assurance formelle qu'il recevait la liste nominale des prisonniers français et pourrait les visiter, il poursuit activement ses démarches dans ce but.